

FORMATION DE THERAPEUTE PSYCHOCORPOREL

Une formation pour un métier



LIVRET D'ACCUEIL

Bienvenue à l'Ecole Biodynamique

Montpellier
Paris
Écully

Coordonnées

Accueil administratif (pour les 3 centres de formation) :

ÉCOLE BIODYNAMIQUE

130 rue Castel Ronceray

34070 Montpellier

Tél : 04 67 22 40 50

Courriel : ecole@psychologie-biodynamique.com

Formations Montpellier

Centre le Castel

130 rue Castel Ronceray

34070 Montpellier

Tél : 04 67 22 40 50

Courriel : location.lejardin@psychologie-biodynamique.com

Formations Paris

Centre de Psychothérapie Biodynamique du Père Lachaise (CPBPL)

11 boulevard Ménilmontant

75011 Paris

Tél : 01 48 06 54 32

Courriel : centrepbpl@gmail.com

Formations Lyon

Centre l'Autre Jardin

24 ter avenue Guy de Collongue

69130 Ecully

Tél : 04 72 19 46 12

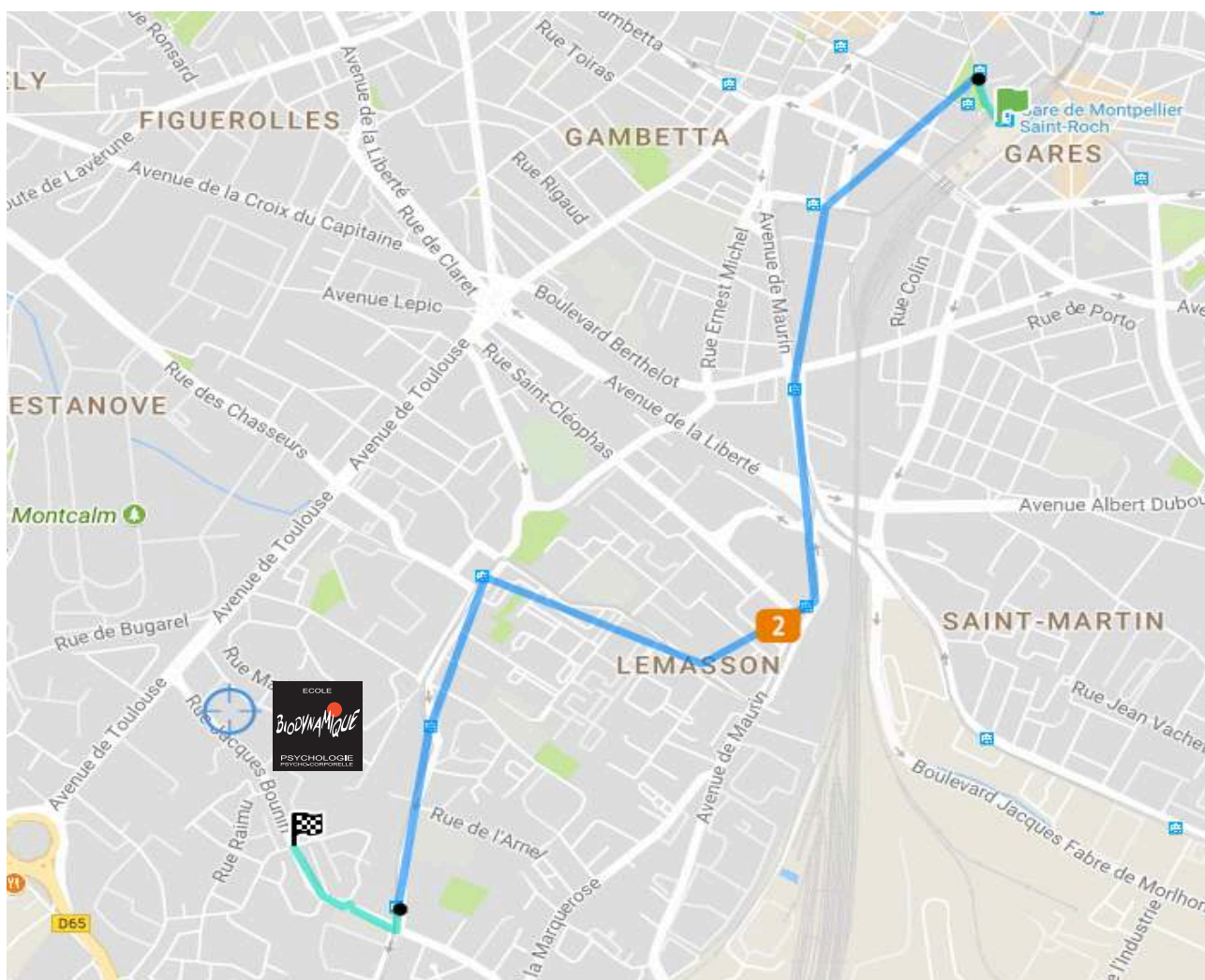
Courriel : ecole@psychologie-biodynamique.com

Accès espace administratif Montpellier

130 rue Castel Ronceray - 34070 Montpellier - Tél : 04 67 22 40 50

Horaires d'ouverture

L'espace administratif de Montpellier répond à toutes vos demandes par courriel (ecole@psychologie-biodynamique.com), ou par téléphone (04 67 22 40 50). Il est également ouvert au public du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.



Direction

Christiane LEWIN-GROS

Directrice pédagogique, formatrice, superviseuse, conférencière.

Praticienne en thérapie psychocorporelle depuis plus de 30 ans, elle a mis en place l'enseignement systématique de la Psychologie Biodynamique en France par la création de l'École en 1987.

Elle avait débuté son parcours de thérapeute en 1977 en ouvrant deux services d'ergothérapie en cliniques psychiatriques au sein desquels elle avait introduit des pratiques psychocorporelles. Puis elle découvrit la Psychologie Biodynamique, apprenant en parallèle le Shiatsu et l'Acupuncture.

Elle a enrichi la Biodynamique d'un travail sur la voix pour traverser et dissoudre les traumatismes émotionnels et d'un travail sur les rêves, la symbolique et la conduite de rêve éveillé.

Dans son travail, elle apporte par sa présence à la fois ferme et douce une capacité de structuration vivante et souple. Elle autorise et accompagne l'ouverture de l'inconscient dans un climat de sécurité, sachant donner la juste réponse pour une guérison profonde des blessures de l'âme.

Elle a développé plus particulièrement le travail de "régression positive" et de "reparentage", et poursuivi son travail de recherche sur le traitement en massage des "cas limites".

Elle enseigne en France, au Brésil et au Japon, et participe activement à l'Association Européenne des Thérapies Psychocorporelles (EABP) où elle est membre élue à la Commission Ethique.

Dominique GUTIERREZ

Directrice pédagogique adjointe, formatrice, superviseuse, conférencière.

Thérapeute psychocorporelle, formatrice et superviseuse, elle pratique aussi de longue date la thérapie par le cheval. Ses nombreuses années d'expérience dans le monde du cheval, son parcours personnel chamanique, sa proximité avec la nature lui donnent cette authenticité toujours requise par ces contacts directs où le mental est au service de « l'être ». Cette simplicité et cette justesse dans le contact lui donnent une approche toute particulière de l'énergie biodynamique dans son accompagnement, comme une évidence. Femme qui court avec les chevaux, elle fait galoper chacun vers sa réelle nature.

François LEWIN

Président de la SAS CALIOPSY, Formateur, Superviseur, Thérapeute psychocorporel, Conférencier.

Parallèlement à ses études scientifiques et à une maîtrise de mathématiques, il s'est intéressé au développement de la vie sous toutes ses formes, à l'enseignement, aux médecines traditionnelles et à l'étude des modes et des structures de pensée. Dès 1976, il commence l'exploration du monde des thérapies psychocorporelles et du développement personnel, devenant passionné des méthodes permettant la restauration de la puissance vitale et le développement de la conscience.

Il dirige et structure l'Ecole dans un esprit d'ouverture et de recherche pour un enseignement conjuguant rigueur théorique et profondeur intuitive.

Dans son enseignement, ou ses conférences, il sait expliquer en mots simples et concrets des réalités complexes, intégrant les paradoxes et les différents niveaux de l'Etre dans une vision non dualiste.

Il enseigne en France, en Italie, au Brésil et en Argentine. Il a écrit « La psychologie biodynamique, une thérapie qui donne la parole au corps », un ouvrage de vulgarisation de la psychologie biodynamique (Editions Tredaniel)

Ljupco KOSTADINOVSKI

Directeur adjoint, Thérapeute psychocorporel.

Thérapeute psycho corporel installé dans la région lyonnaise. Son parcours atypique l'a amené, d'un côté, à exercer dans la Finance en tant que Directeur ou Président de société et parallèlement, dans sa vie personnelle, sa passion pour le **travail intérieur** et psycho corporel l'ont conduit à différentes pratiques depuis de nombreuses années comme l'aïkido et l'expérimentation de nombreuses thérapies.

Un enseignement holistique

Une formation pratique et vivante

Depuis 1987, l'École Biodynamique forme des personnes de tous horizons au métier de thérapeute psychocorporel. Elle a pour vocation l'enseignement, l'étude des fonctionnements de l'être humain et l'apprentissage du dialogue, tant avec le corps qu'avec le psychologique, pour permettre une réponse sensible et complexe à la souffrance humaine. L'École Biodynamique appartient au courant européen des thérapies psychocorporelles. Elle est agréée par l'EABP (Association Européenne de Thérapie Psychocorporelle)

Historique

Créée à Montpellier en 1987, l'École a ensuite essaimé à Paris, puis Lyon, créant un réseau de thérapeutes psychocorporels biodynamiques sur toute la France.

Actuellement, elle forme plus de 120 étudiants durant l'année sur ses différents cycles et son ouverture sur l'étranger l'a amenée à répondre à des demandes de formations en Italie, Grèce, Brésil, Argentine et Japon.

Dès 1992, des thérapeutes issus de l'École se sont regroupés en une association professionnelle (l'APPB) dans un but d'échanges et de recherche, organisant des rencontres régionales et un colloque annuel. Ils éditent un journal, "La Revue Biodynamique"...

Activités

L'École a développé plusieurs départements :

- la formation complète de thérapeute psychocorporel
- la formation personnelle par des stages à thèmes
- les groupes de positionnement professionnel pour les thérapeutes
- la formation de superviseur biodynamique

L'École Biodynamique donne des cours spécialisés au sein d'autres Écoles de thérapeutes.

Elle organise des conférences en France et à l'étranger et intervient dans les Congrès internationaux pour présenter la Psychologie Biodynamique.

Elle collabore avec d'autres organismes dans le monde (Europe, Brésil, Canada) pour un échange de savoir et de recherche.

Formations Complètes

au métier de thérapeute psychocorporel

Orientation des études

La formation est conçue pour permettre de devenir praticien professionnel en thérapie psychocorporelle au fil de trois cycles d'études.

Elle est organisée pour que chaque participant s'approprie au travers de techniques puissantes et d'une méthode cohérente, sa spécificité thérapeutique.

Tout au long des études, l'accent est mis à la fois sur le développement actif de la pratique clinique et professionnelle et sur le développement intérieur de sensibilité et de clarté.

Pour cela, la Formation est souvent ressentie comme une grande transformation personnelle.

Elle enseigne les bases philosophiques, scientifiques et cliniques de la Psychologie Biodynamique.

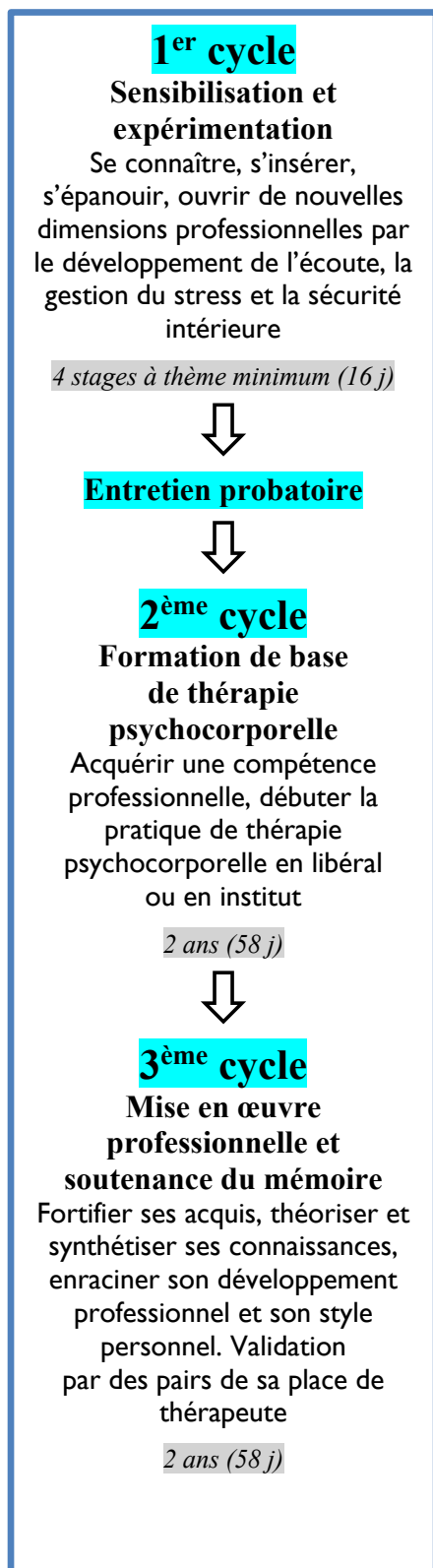
Sa pratique s'intéresse à la personne dans sa globalité. Elle est caractérisée par un profond respect de l'individualité et de l'unicité de l'être humain.

Durant les trois cycles de formation, les participants apprennent les outils et les méthodes thérapeutiques leur permettant d'agir au niveau énergétique, corporel, psychologique ou symbolique. Ils expérimentent et analysent les processus psychothérapeutiques, mais surtout développent leurs qualités de présence, d'ouverture et d'intuition, valeurs essentielles du thérapeute.

Nos multiples groupes de formation nous ont montré comment la Formation se modifie dans son déroulement : de demande d'instruction au départ, elle devient lieu de connaissance personnelle et vivante.

Critères d'admission

La sélection se fait au travers du premier cycle. Après quatre modules, un entretien probatoire permet d'évaluer avec l'étudiant l'adéquation de son entrée en 2^{ème} cycle. Il est pris en compte la dynamique personnelle, la capacité de développement et la motivation, ainsi que les études et les acquis professionnels, l'expérience de vie et le cursus thérapeutique. Si besoin, il lui est demandé un ou plusieurs modules supplémentaires de 1^{er} cycle pour entrer en 2^{ème} cycle



L'enseignement passe par l'expérience personnelle

L'enseignement est organisé sous forme d'un bain de connaissances pratiques et théoriques. Cette expérience intense donne à chacun un savoir personnel et intérieur des méthodes enseignées.

Différents modèles de transmission sont utilisés :

- l'exemple et la démonstration
- la découverte par l'expérience
- la mise en situation
- la théorisation à partir du vécu
- l'analyse didactique des pratiques
- l'enseignement systématique et comparé de modèles théoriques
- la pratique clinique supervisée.

Les cours comprennent :

- l'expérimentation et l'apprentissage des techniques thérapeutiques
- la conduite et l'analyse de séances
- des expériences vivantes pour développer sa capacité sensible
- la gestion et l'analyse des dynamiques du groupe
- l'enseignement des théories
- les processus thérapeutiques et les stratégies adaptées
- la supervision de la chaîne thérapeutique.

Tout au long de l'enseignement, le suivi très individualisé de chaque étudiant permet la validation de l'apprentissage par un contrôle continu des connaissances.

Déroulement de la formation

Le parcours de formation est construit avec le candidat en fonction de ses besoins, lors d'un entretien préalable.

La formation se compose :

- ✚ d'interventions thématiques relatives à chaque unité ou champ professionnel avec des apports de concepts, méthodologies et méthodes opérationnels
- ✚ d'ateliers de mises en pratique sur des situations professionnelles simulées
- ✚ d'ateliers d'accompagnement individualisé pour renforcer les acquis selon les besoins spécifiques et le rythme d'apprentissage de chaque participant,
- ✚ de séances consacrées à la construction de sa nouvelle identité professionnelle et/ou la concrétisation de son projet post-formation
- ✚ d'un accompagnement personnalisé

Un accompagnement personnalisé

Outre les journées planifiées de formation, l'Ecole Biodynamique propose un accompagnement personnalisé afin :

- ✚ de s'assurer de l'intégration du stagiaire dans le groupe et la formation,
- ✚ de suivre globalement l'évolution de chacun et chacune

Des rendez-vous individuels sont proposés tout au long du parcours auxquels peuvent s'ajouter des rendez-vous à la demande.

Un accompagnement aux écrits

Cet accompagnement permet au stagiaire :

- ✚ d'être particulièrement informé sur les critères d'évaluation et conseillé par rapport à sa stratégie personnelle
- ✚ d'être soutenu et encouragé pour l'écriture des documents à produire
- ✚ d'être conseillé pour les choix des sujets, problématiques, ...
- ✚ d'être aidé à l'élaboration de la soutenance de son mémoire de fin de formation

Un accompagnement entre pairs

L'accompagnement entre pairs est favorisé, voire stimulé, lors des activités de formation et peut prendre différentes formes :

- 🗺 la dynamique de groupe, le travail en ateliers, sous-groupes, binômes,
- 🗺 le travail collaboratif sur des thématiques de formation, en échanges de pratiques, de savoirs et savoir-faire
- 🗺 en simulations d'animations de séances de thérapie (chaîne thérapeutique en binôme : un stagiaire joue le rôle du thérapeute, l'autre celui du client. Puis le client devient le thérapeute d'un 3^e stagiaire de la promotion, et ainsi de suite).

Les modalités de validation des acquis de la formation

Le mémoire de fin de formation

A partir des soutenances 2021 (promos 16), le mémoire est à rendre entre le **1^{er} novembre et le 28 février dernier délai**, qui suivent la fin du 3^e cycle.

Le stage de soutenance se tiendra entre fin mai et fin juin, afin d'avoir plus de temps pour la partie clinique (qui requiert un minimum de 30 séances avec un même client) et laisser aussi plus de temps à la rédaction et l'échange des corrections avec le Comité d'évaluation.

Il est structuré en 3 parties distinctes.

PARTIE I : (5 à 10 pages maximum)

Le **processus personnel** doit être présenté comme un cas clinique, tout en parlant à la première personne, avec :

- 1/ une introduction et présentation du cas,
- 2/ la demande initiale
- 3/ le contrat que vous avez passé
- 4/ votre histoire (soyez concis et notez l'essentiel)
- 5/ présentation physique et lecture du corps
- 6/ approches diagnostiques (2 approches, biodynamique et reichienne, avec éventuellement, une approche psychopathologique), étayées par la lecture du corps, l'histoire familiale, le comportement
- 7/ le projet thérapeutique,
- 8/ le processus thérapeutique, qui décrit votre évolution. Détacher les différentes phases dans cette dynamique et chercher à spécifier les outils, expériences et paliers, qui ont déclenché vos changements. Donnez quelques séances clés. (ceci comprend les stages de formation et la thérapie personnelle)
- 9/ l'évolution de la relation transférentielle avec :
 - a) le, ou les thérapeute(s)
 - b) les collègues de promotion,
 - c) les formateurs et l'école
- 10/ un bilan comparatif rédigé avec les éléments les plus importants (début de thérapie / aujourd'hui),
- 11/ une conclusion,

12/ Annexe avec tableau comparatif reprenant tous les items des fiches diagnostiques bien complétées, avec les schémas avant/arrière de début et de fin de travail, les lignées pendant l'enfance, début de thérapie et fin de thérapie.

PARTIE II: (5 à 10 pages maximum + les annexes).

Le **cas clinique** a besoin de montrer un processus et une compréhension de la dynamique thérapeutique. Cela peut être avec un patient en individuel et le processus doit durer au minimum 1 an, qu'il y ait eu le temps de dépasser les merveilles d'un début de thérapie et que le suivi ne soit pas juste une juxtaposition des outils thérapeutiques. La supervision en est un élément très important. Cette partie clinique peut être aussi un travail de groupe ou en institution dans la mesure où sont mises en évidence les dynamiques du groupe et les évolutions des participants.

Par exemple : pour ceux qui pratiquent en institution, cela peut être un travail d'accompagnement des personnes Alzheimer en fin de vie. Il ne s'agit plus d'un processus thématique habituel et pourtant il y a beaucoup à dire sur cette clinique là.

S'il n'y a pas de cas sur le long terme, on peut exposer plusieurs cas cliniques qui par leurs différences, montrent que le thérapeute a compris les dynamiques thérapeutiques.

Ces trames sont là pour guider les étudiants dans la rédaction de leurs mémoires. Mais l'estimation finale est avant tout sur le fond. C'est à dire que même si l'exposé porte sur le suivi d'un patient sur 2 ans, mais qu'il manque du réel contenu clinique avec compréhension du processus, le mémoire reste à un niveau anecdotique et ne sera pas validé avant complément des éléments manquants.

TRAME DU CAS CLINIQUE :

- 1/ une introduction précisant si la thérapie est toujours en cours et le nombre de séances effectuées
- 2/ la présentation du cas (lecture du corps, histoire familiale), la demande initiale
- 3/ les diagnostics Biodynamique et Reichien + éventuellement, psycho-pathologique
- 4/ le contrat
- 5/ le projet thérapeutique
- 6/ les différentes phases du processus (le traitement, avec les paliers, les tournants)
- 7/ les supervisions (nombre et contenu + nom des superviseurs)
- 8/ l'évolution du transfert et du contre transfert
- 9/ le bilan du travail (début / fin du travail qui reprend des éléments majeurs des fiches en annexe)
- 10/ une conclusion
- 11/ les annexes (2 schémas AV/AR) de début et de fin du travail bien annotées + le comparatif Début/Fin de travail en 2 colonnes qui reprennent tous les items des fiches diagnostic.

Pour les schémas sur les lignées, comparer celles en début et fin de thérapie.

PARTIE III: (15 à 30 pages maximum).

La **partie théorique** est une élaboration structurée sur un thème (liée ou non à la partie clinique). Bien évidemment, pour un mémoire en biodynamique, cette troisième partie doit être un apport théorique en biodynamique, même si cet écrit développe l'utilisation d'outils ou de pratiques très différents comme le tarot par exemple (cette remarque fait suite à de nombreux essais dans les mémoires qui occultaient la description biodynamique en supposant qu'elle était connue de tous).

Faites ressortir votre plan avec des têtes de chapitre et sous-chapitres.


- La partie III doit comporter une bibliographie ; quand vous avancez des théories, citez vos sources, les auteurs, les livres. Il est important d'étayer votre réflexion.

*Chaque partie doit comporter un sommaire avec les numéros de pages ;
L'ensemble du mémoire ne doit pas dépasser 50 pages.*

Lorsque votre mémoire est validé par l'Ecole, renvoyer 1 exemplaire définitif et relié pour chaque partie.

Après l'obtention du Certificat de Thérapeute psychocorporel biodynamique, envoyer la partie III à l'APPB par internet.


Durée de la soutenance :

 Présentation : 15 minutes pour chaque partie

 Entretien : 15 minutes

 Délibération : 15 minutes

Conditions :

 Accompagnement collectif à la méthodologie de production écrite

 Accompagnements individuels aux écrits

Validation :

Soutenance orale après la fin de la formation.




Représentation des stagiaires

Dans toutes les formations d'une durée supérieure à 500 heures, les stagiaires élisent un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles.

Le scrutin a lieu pendant les heures de formation, au plus tôt vingt heures, et au plus tard quarante heures après le début du cycle de formation.

Ces délégués ont pour rôle :

-  de faire toute suggestion pour améliorer le déroulement de la formation et des conditions de vie des stagiaires dans les Centres
-  de présenter toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives au déroulement de la formation, aux conditions de vie, d'hygiène et de sécurité, et à l'application du règlement intérieur
-  de participer aux différentes réunions de concertation prévues.

Dispositions diverses

L'École Biodynamique s'engage à dispenser la formation conformément au plan de formation.

Une attestation de présence est délivrée en fin de formation. Au cas où le stagiaire quitterait la formation avant le terme prévu, il lui est remis à sa demande une attestation précisant la période pendant laquelle l'intéressé a suivi la formation.

Formateurs

L'enseignement est transmis par les formateurs choisis pour leur expérience et leurs qualités humaines

Équipe de formation :

Christiane et François LEWIN

Pionniers de la Psychologie Biodynamique en France, Ils sont fondateurs et formateurs principaux de l'École. Ils ont structuré et développé l'enseignement biodynamique de manière à donner une formation solide et approfondie. Passionnés et souhaitant partager l'efficacité thérapeutique et la richesse spirituelle du travail biodynamique, ils se sont entourés dès le début d'une équipe internationale francophone de formateurs choisis au plus haut niveau pour leurs qualités humaines et leur richesse professionnelle. Par leur grande expérience en Psychologie Biodynamique (plus de 30 ans) et leur diversité culturelle, ils amènent au travers d'un enseignement de qualité une grande variété de modèles psychothérapeutiques.

Ebba BOYESEN (Norvégienne, vit en Allemagne et en France)

Magicienne de la psychoénergétique, ses interventions précises donnent accès à des expériences transpersonnelles puissantes. Fondatrice de l'École Européenne de Biodynamique et d'Erogénétique, elle enseigne surtout en Europe.

Michèle QUOILIN (Belge, vit en Angleterre)

Son acceptation tranquille de la réalité humaine autorise chacun à entrer en contact avec sa profondeur. Elle a développé particulièrement la connexion organique dans le travail thérapeutique. En plus de son propre institut de formation, elle enseigne en Europe.

Dominique GUTIERREZ (France)

Elle pratique de longue date la thérapie par le cheval. Sa simplicité et sa justesse dans le contact lui donnent une approche toute particulière de l'énergie biodynamique dans son accompagnement, comme une évidence.

Rubens KIGNEL (Brésilien)

Sa présence masculine et enracinée crée une énergie conviviale et tonique. Il insiste sur l'indépendance et la responsabilité de chacun dans son travail sur les structures caractérielles et l'affirmation. Fondateur d'une école de biosynthèse et d'une école de biodynamique au Brésil et en Argentine, il enseigne en Amérique, Europe et Japon.

Achim KORTE (Allemand, vit en Suisse)

Travaille et recherche sur les énergies subtiles depuis de longues années. Il a développé sa propre méthode de diagnostic énergétique très fine. Il intègre cette qualité dans son enseignement et enseigne dans plusieurs pays d'Europe.

Véronique PIOCH (France)

Son parcours en tant qu'enseignante en danse contemporaine, ses multiples activités autour de la danse et des arts martiaux, son expérience à accompagner les êtres sur un chemin de conscience, l'amènent dans une proposition toute singulière alliant les espaces créatifs, thérapeutiques et spirituels.

Roger TELLENBACH (Suisse)

Sa grande qualité de présence tranquille et apaisante amène un travail profond et libérateur. Spécialiste de l'autorégulation, il a développé particulièrement l'application des massages

Sylvie RICHARD (France)

Alliant clarté d'esprit, intuition et légèreté, elle nous invite à devenir conscient de la manière dont nous construisons la relation à nous-même et à l'autre.

Silvia WIELAND (Suisse)

Naturopathe, thérapeute psychocorporelle, formatrice, superviseure et co-fondatrice de l'École Biodynamique Suisse SIB. Formée à Londres, elle pratique le travail de psychothérapeute corporel depuis 23 ans en Suisse. Elle nous fait découvrir avec enthousiasme la complexité de notre être et de notre âme, à travers le travail corporel, dans un cadre accueillant et chaleureux. Sa présence et son intuition invitent à entrer en contact avec soi-même. Ses pratiques permettent l'intégration des énergies subtiles et vitales.

Bruno DANJOUX (France)

Thérapeute psychocorporel, psychomotricien, danseur et plasticien. Son parcours très diversifié lui permet d'associer de nombreux outils à sa pratique de Thérapeute Biodynamique. Sa démarche vise à (re)trouver un état sensible propice à s'émerveiller du mystère du vivant. Par ses propositions alliant créativité, sensibilité et spiritualité, il nous invite à accroître notre puissance d'agir et, en retour, notre aptitude à nous laisser toucher et transformer par le monde.

Sylvie SOLER (France)

Thérapeute psychocorporelle diplômée en Psychologie Biodynamique, superviseur. La question du lien a toujours été au cœur de son expérience, d'abord dans le domaine de l'enseignement et de la réinsertion, puis dans sa pratique psychocorporelle. Une présence chaleureuse, qui passe comme un rayon de lumière sous les portes et invite chacun à éclairer sa propre richesse d'être humain. Un enthousiasme sans cesse renouvelé reliant la légèreté à la profondeur, la lumière à l'ombre, l'amour au vivant.

Isabelle VERCHERAT (France)

Thérapeute psychocorporelle, formatrice et superviseure. Titulaire d'un Diplôme Universitaire d'alcoologie de la faculté de Médecine de Lyon. Son expérience de direction d'un centre de santé et de prévention en addictologie l'a amené à travailler plus spécifiquement sur les troubles de l'attachement primaire et les besoins de base du tout petit. Elle propose également un accompagnement spécifique sur le thème de la maternité par le biais de la pratique du chant prénatal, de la parentalité et plus globalement de l'éducation bienveillante. Elle prend soin d'accompagner au bien-être indépendant de manière délicate et profonde et nous guide ainsi vers notre personnalité libre.

Formateurs invités :

Menno de Lange (Hollandais)

Psychologue, thérapeute psychocorporel, formateur international et superviseur. Co-directeur de l'Institut Hollandais de Biorelease et de Psychologie Biodynamique à Amsterdam. Sa capacité à voir la beauté de l'être s'allie à une légèreté et une présence qui permettent à chacun d'exprimer sa profondeur en toute confiance.

Michel Heller (Suisse)

Docteur en psychologie, avec une spécialisation en communication non verbale, Michel Heller s'est formé en psychothérapie corporelle avec Gerda Boyesen et son équipe d'alors de 1974 à 1979. En tant que psychologue, il a dirigé un laboratoire de recherche sur la communication non verbale (Laboratoire Affect et Communication) entre psychiatre et patients suicidaires de 1987 à 1999, pour les Institutions Universitaires Psychiatriques de Genève et le département de psychiatrie de la Faculté de médecine de Genève. Actuellement Michel Heller exerce le métier de psychothérapeute et de superviseur dans sa pratique Lausannoise, en tant que psychologue-psychothérapeute reconnu par les associations suisses et vaudoises des psychologues (FSP & AVP).

Luciano Rispoli (Italien)

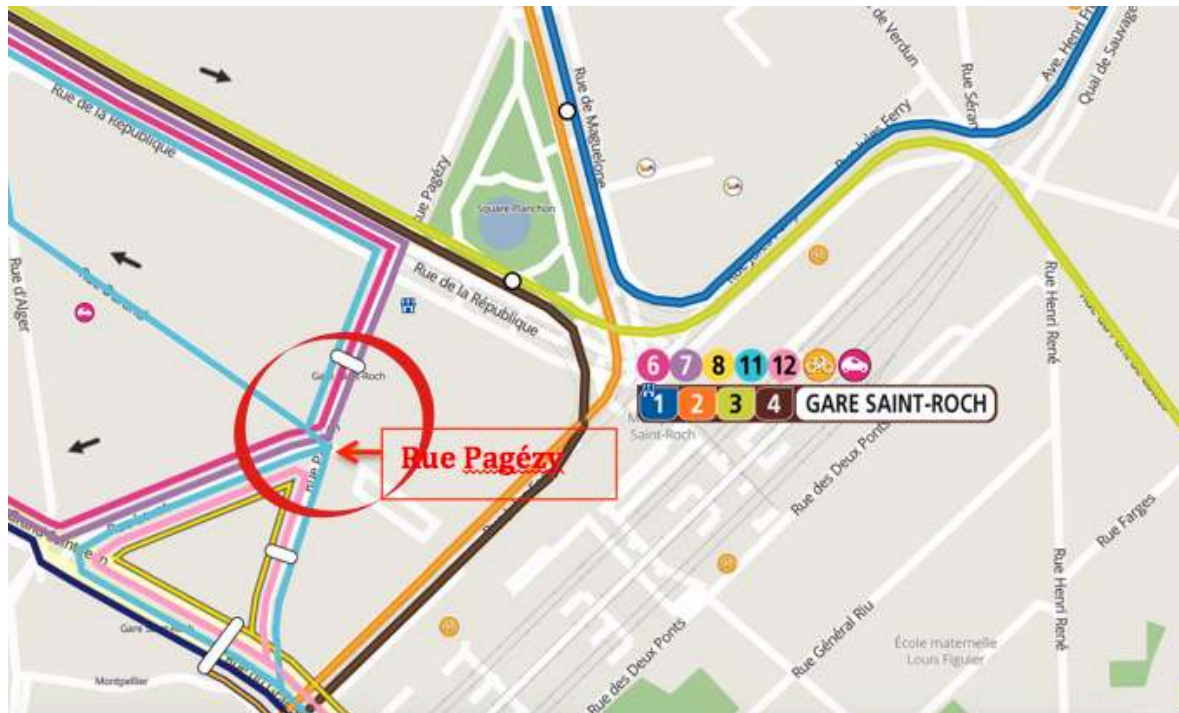
Sa chaleur humaine alliée à un lucide diagnostic et une cohérence théorique, donne un suivi thérapeutique très structuré et soutenant. Inventeur de la "psychothérapie fonctionnelle", il a fondé le Centre d'Etude W. Reich de Naples et la Société Internationale de Psychothérapie Fonctionnelle et enseigne dans différents pays d'Europe et au Mexique.

Accès à l'espace de formation de Montpellier :

Arrivée par bus depuis la Gare SNCF St Roch (15 mn) :

Attention ! Pas de bus après 22h.

- Ligne 6 (Euromédecine / Pas du Loup) : DIRECTION PAS DU LOUP (arrêt situé rue Pagézy : devant la gare au niveau RDC, traverser les rails du tram, longer le square à votre droite – vous êtes dans la rue de la République - puis tourner à gauche rue Pagézy) :



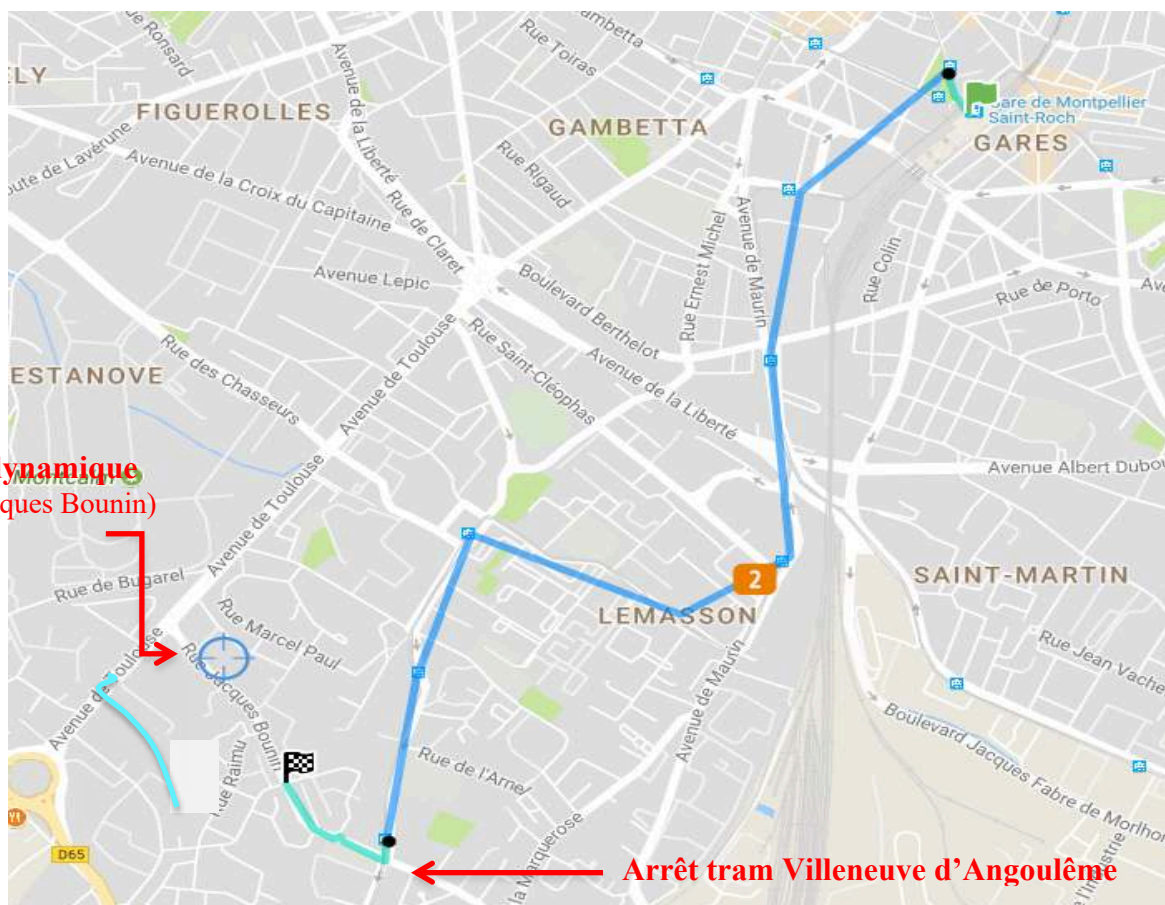
Consulter les horaires de bus de la ligne 6 sur le site de la TAM : www.tam-voies.com / Sélectionner « horaires à l'arrêt » / saisir « Ronceray » / saisir la direction (Pas du Loup quand vous arrivez, ou Euromédecine quand vous repartez).

- Descendre à l'arrêt Ronceray
- 2 minutes de marche jusqu'à la rue Jacques Bounin (puis tourner dans la petite impasse à gauche face au n° 94). Au bout de l'impasse, vous arrivez à l'École.



3/ Arrivée par tramway depuis la Gare SNCF St Roch (20 mn) : le tram roule jusqu'à 1h30 matin

- **Ligne 2** (St Jean de Védas Centre / Jacou) : Direction St Jean de Védas Centre
- Arrêt Villeneuve d'Angoulême
- 9 minutes de marche en remontant **la rue Jacques Bounin** jusqu'à l'École (tourner dans la petite impasse à droite face au n° 94). Vous voilà arrivé au Centre le Castel (anciennement restaurant **Castel Ronceray**).



Pour plus de précisions, consultez le site de la TAM Montpellier : www.tam-voies.com

Accès à l'espace de formation d'Écully :

Si vous arrivez en voiture :

Par Téo, sortir "Porte de Valvert" au-dessus de Vaise, puis prendre la direction de l'Arbresle / Charbonnière. Vous arrivez en face de la jardinerie Botanic. Prendre la rue qui longe l'avenue du Professeur Paul Santy. Vous êtes avenue Guy de Collongue.

Par l'autoroute A6, prendre direction Paris et sortir à Ecully. Se diriger ensuite vers « centre ville », puis la gendarmerie. Vous arrivez avenue Guy de Collongue.

Pour se garer, il faut rentrer dans le jardin. Vous pouvez également stationner dans l'impasse, située à proximité.

Si vous arrivez avec le train :

I. Depuis la gare de Lyon Perrache : accès par bus n° 55 - jusqu'à 21h - (durée totale estimée à 30 mn)

Dans la gare, côté Nord (direction place Perrache). Le bus 55 se trouve après la descente de l'escalator, couloir de gauche.

Prendre le bus 55 en direction de « Campus Lyon Ouest » et descendre à l'arrêt « Résidence ». Vous êtes dans l'avenue Guy de Collongue. La villa se trouve 30 mètres plus loin sur la droite.

2. Depuis la gare de Lyon Part Dieu : 2 possibilités

- accès par bus n° C6 - jusqu'à 00h (durée totale estimée à 40 mn)

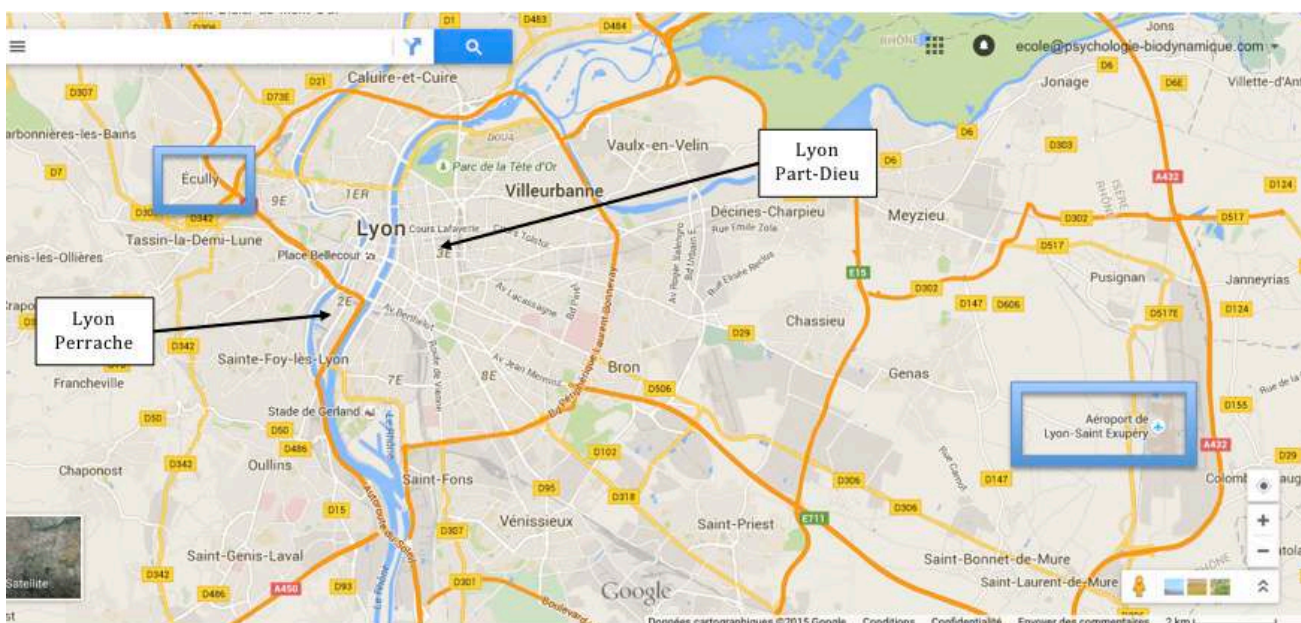
Dans la gare, sortir boulevard Marius Vivier Merle. Le bus C6 se trouve devant l'agence TCL la Part-Dieu). Prendre le bus C6 en direction de « Campus Lyon Ouest » et descendre à cet arrêt. Puis marcher jusqu'à la villa pendant 450 mètres (environ 5 minutes).

- accès par métro puis bus (durée totale estimée à 50 mn)

Prendre les correspondances suivantes :

1. **Métro B** en direction de « Gare d'Oullins ». Descendre à l'arrêt « Saxe - Gambetta » ;
2. **Métro D** en direction de « Gare de Vaise ». Descendre à l'arrêt « Gorge du Loup » ;
3. **Ligne de bus 3** en direction de « Dardilly le Jubin ». Descendre à l'arrêt « Résidence ». Vous êtes dans l'avenue Guy de Collongue. La villa est 30 mètres plus loin sur la droite.

Pour toute précision supplémentaire, n'hésitez pas à consulter le site des transports en commun de Lyon : www.tcl.fr ou téléphone 04 26 10 12 12



Accès au Centre de Psychothérapie Biodynamique du Père Lachaise de Paris :

Accès par le train

Arrivée en Gare de Lyon :

1/ **BUS** (le plus simple, pour éviter les changements) :

Trajet ½ heure maximum. Les autocars roulent jusqu'à 1 heure du matin.

- Prendre la ligne 61 (Direction « Église de Pantin »)
- Descendre à l'arrêt « Père Lachaise ».

2/ **METRO** (prévoir un changement à « Nation ») :

- Prendre la ligne 1 (Direction « Porte de Vincennes »)
- Descendre à la station « Nation », puis

- Prendre la ligne 2 (Direction « Porte Dauphine »)
- Descendre à la station « Père Lachaise ».

Arrivée en Gare du Nord ou de l'Est :

METRO (prévoir un changement à « Réaumur-Sébastopol ») :

- Prendre la ligne 4 (Direction « Orléans »)
- Descendre à la station « Réaumur-Sébastopol », puis
- Prendre la ligne 3 (Direction « Gallieni »)
- Descendre à la station « Père-Lachaise ».

IMPORTANT :

Il n'est pas possible de manger ou boire dans les salles du Centre, mais la cuisine peut vous accueillir à tout moment dans la journée. Pensez à laver et ranger la vaisselle après utilisation.

Le centre étant situé dans un immeuble, nous vous remercions, afin de respecter la tranquillité du voisinage, de rester discret :

- dans l'immeuble,
- dans la cuisine après 22 heures.

Espaces formation

Salles de formation :

Chaque Centre dispose d'une grande salle de travail et de plusieurs autres de capacité moyenne. Les salles de formation sont équipées de tables de massages, de matelas de sol, d'un paper board, d'un video-projecteur et d'une mini-chaine hifi.

Espaces de détente :

Montpellier et Lyon disposent d'un grand jardin arboré avec bancs, chaises longues et fauteuils. Chaque Centre propose d'un espace détente intérieur équipé de fauteuils et de tables basses permettant de s'isoler, lire ou échanger à plusieurs.

Restauration :

Une grande cuisine est laissée à la disposition des stagiaires durant les pauses et les heures des repas pour leurs collations, préparation du thé ou du café, etc...

Dans les stages du 1^{er} cycle, les repas sont préparés sur place par notre traiteur. Nous prévenir en cas d'allergies alimentaires ou de menus particuliers.

Veillez respecter les consignes affichées dans les locaux et les instructions données par le formateur.

En cas d'accident, appel du SAMU :

- Depuis un poste interne ou téléphone mobile, composer le 15, puis prévenir le service administratif de l'École au 04 67 22 40 50

Formulaire de réclamation



CALIOPSY est engagée dans une démarche qualité.

Afin d'améliorer en contenu la qualité de nos offres de formation, nous recueillons les réclamations. Nous invitons à renseigner ce formulaire et à le renvoyer par mail à l'adresse suivante :

ecole@psychologie-biodynamique.com

Nom :	
Prénom :	
Adresse mail :	
Votre statut : (stagiaire, responsable , administratif...)	
Nom de votre structure, société :	
Titre de l'information faisant l'objet de la réclamation :	
date de la formation faisant l'objet de la réclamation :	

Votre réclamation porte sur :

- Traitement et suivi de votre demande :
- Offre /coût de la formation
- Organisation de la formation
- Moyens pédagogiques et techniques
- Encadrement de la formation

Description explicite de votre réclamation :

Date :

Règlement intérieur

Le règlement intérieur s'applique aux stagiaires de la formation professionnelle continue qui doivent s'y confirmer sans restriction. Il est adressé aux stagiaires avec le dossier de convocation.

SARL CALIOPSY

RÈGLEMENT INTÉRIEUR APPLICABLE AUX STAGIAIRES

Article 1 :

En application des dispositions de l'article L6352-3 du code du travail et en vertu de son pouvoir réglementaire général et collectif, la direction de CALIOPSY fixe ci-après :

- Les règles générales et permanentes relatives à la discipline
- Les mesures d'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité

Elle détermine également dans le respect des principes définis à l'article L6352-4 du Code du Travail, la nature et l'échelle des sanctions qui pourront être appliqués en cas de manquement aux règles susvisées et énonce les dispositions relatives aux droits de la défense qui devront accompagner la mise en œuvre de telles sanctions.

Les règles issues du présent règlement intérieur s'appliquent à l'ensemble des stagiaires de chaque formation.

Article 2 : Discipline :

Pendant le temps du stage, les stagiaires doivent s'attacher à se comporter de façon professionnelle en s'interdisant de s'absenter dudit stage en dehors des pauses préalablement convenues ou des nécessités d'accomplissement du stage.

Les horaires de stages sont fixés par l'organisme de formation. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires de façon scrupuleuse sous peine d'application de sanction disciplinaire.

La direction de CALIOPSY doit être prévenue par tout moyen dès le début d'une absence.

Toute absence prévisible pour motif personnel doit être préalablement autorisée par la direction de CALIOPSY

Toute absence devra être rattrapée.

Il est formellement interdit aux stagiaires :

- D'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux de l'organisme ;
- De se présenter aux formations en état d'ébriété ;
- de manger dans les salles de cours ;
- d'utiliser leurs téléphones portables durant les sessions ;

Article 3 : Sanctions

Tout agissement considéré comme fautif par la direction de l'organisme de formation pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre croissant d'importance :

- Avertissement écrit par le Directeur de l'organisme de formation ;
- Blâme
- Exclusion définitive de la formation

Article 4 : Entretien préalable à une sanction et procédure.

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé dans le même temps et par écrit des griefs retenus contre lui. Lorsque l'organisme de formation envisage une prise de sanction, il convoque le stagiaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge en lui indiquant l'objet de la convocation, la date, l'heure et le lieu de l'entretien, sauf si la sanction envisagée n'a pas d'incidence sur la présence du stagiaire pour la suite de la formation.

Au cours de l'entretien, le stagiaire a la possibilité de se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation. La convocation mentionnée à l'article précédent fait état de cette faculté. Lors de l'entretien, le motif de la sanction envisagée est indiqué au stagiaire : celui-ci a alors la possibilité de donner toute explication ou justification des faits qui lui sont reprochés.

Lorsqu'une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat est considérée comme indispensable par l'organisme de formation, aucune sanction définitive relative à l'agissement fautif à l'origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et, éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et ait eu la possibilité de s'expliquer devant un Commission de discipline.

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien où, le cas échéant, après avis de la Commission de discipline.

Elle fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme lettre recommandée, ou d'une lettre remise contre décharge. L'organisme de formation informe concomitamment l'employeur, et éventuellement l'organisme paritaire prenant à sa charge les frais de formation, de la sanction prise.

Article 5 : Représentation des stagiaires

Lorsqu'un stage a une durée supérieure à 500 heures, il est procédé à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant en scrutin uninominal à deux tours. Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles.

L'organisme de formation organise le scrutin qui a lieu pendant les heures de formation, au plus tôt 20 heures, au plus tard 40 heures après le début du stage. En cas d'impossibilité de désigner les représentants des stagiaires, l'organisme de formation dresse un PV de carence qu'il transmet au préfet de région territorialement compétent.

Les délégués sont élus pour la durée de la formation. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelque cause que ce soit de participer à la formation.

Si le délégué titulaire et le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin de la session de formation, il est procédé à une nouvelle élection dans les conditions prévues aux articles R.6352-9 à R.6352-12.

Les représentants des stagiaires font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur.

Article 6 : Hygiène et sécurité :

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Conformément à l'article R.6352-1 du Code du Travail, il est rappelé que lorsque la formation se déroule dans un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de sécurité et d'hygiène applicables sont celles de ce dernier règlement.

Lorsque la formation se déroule dans les locaux de l'organisme de formation ou dans des locaux extérieurs à l'organisme de formation non dotés d'un règlement intérieur, il sera appliqué l'ensemble des dispositions du présent chapitre.

Pour l'Organisme de Formation CALIOPSY

François LEWIN
Président

L'inscription à la formation vaut adhésion au présent règlement intérieur